

Motion relative

A la PAC post 2020

La Chambre d'agriculture du Tarn, réunie le 5 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Huc, adopte la motion suivante :

Considérant que :

- Les négociations sont en cours pour définir la Politique Agricole Commune de l'Union européenne pour la période 2021-2027.
- Les Etats Membres doivent établir leur Plan Stratégique National afin de définir les interventions et les modalités de mise en œuvre à l'échelle nationale.
- Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation doit présenter prochainement une première ébauche du PSN Français.
- L'agriculture tarnaise est riche de la diversité de ses productions, cependant elle est également soumise à tous les enjeux de toutes les filières.

La Chambre d'agriculture :

- Rappelle que la nouvelle PAC doit permettre d'asseoir la résilience des fermes tarnaises en leur permettant notamment de diversifier leurs productions pour assurer leur développement économique.
- Demande que les évolutions de la nouvelle PAC soient supportables pour l'ensemble des agriculteurs tarnais.
- Soutient l'importance du recouplage pour ancrer les productions dans les territoires.
- Demande que la nouvelle PAC ouvre des perspectives d'avenir avec d'une part le soutien aux zones intermédiaires et d'autre part le développement des systèmes assurantiels face aux aléas climatiques.
- Considère que la PAC n'a pas vocation à permettre la rente foncière. Ainsi, il est important de définir la notion d'agriculteur actif donnant l'accès aux aides de la PAC.
- Souhaite que l'éco-régime soit un dispositif accessible à l'ensemble des agriculteurs à un taux plein. Ce dispositif doit permettre la valorisation des pratiques vertueuses déjà en place dans les exploitations. Il doit permettre l'engagement de tous dans une démarche de progrès.

La motion est votée dans les conditions suivantes :

- Membres en exercice : 34
- Quorum : 18
- Nombre de votants = 23

dont :

- Nombre de voix pour : 21
- Nombre de voix contre : 2
- Nombre d'abstentions : 0

Vu pour approbation,

Fait à Albi,

Le 5 mars 2021



Le Président,

Jean-Claude HUC